
















# UNE VILLE ENGAGÉE POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE SES HABITANT.ES





*Capitale Outre-mer  
en Mouvement*

# SOMMAIRE

Plan Ambition Jeunesse (PAJ)   Conventions et partenariats	5	
École du Bonheur   Acquisition de mobiliers scolaires et de restauration	11	
Lutte contre les addictions   Création d'espaces sans tabac	15	
Plan national de résorption des décharges littorales Décharge de la Jamaïque	19	
Une naissance, un arbre Fourniture de végétaux de la pépinière et de matériels horticoles	23	
Reconquête de terrains communaux pour l'installation de nouveaux agriculteurs	27	
Favoriser le parcours résidentiel des Dionysien.nes Accession à la propriété des LTS communaux (2023-2025)	31	
Élaboration d'un nouveau schéma de construction et de réhabilitation des logements sociaux	35	
Préfiguration d'un Centre Social du Chaudron dans le cadre du projet de Rénovation Urbaine du Chaudron (RUCH)	39	
Construction d'un marché provisoire à Butor/Sainte-Clotilde	43	
Requalification de la rue Mazagran	47	
Dotation pour le Grand Prix du Roman Métis et Prix du Roman Métis des Lecteurs	51	
" Silence on lit ! "   Acquisition de documents pour les bibliothèques et médiabus	55	



Lauriane, 26 ans  
Je fais partie du Conseil des Jeunes Dionysiens







# **PLAN AMBITION JEUNESSE CONVENTIONS ET PARTENARIATS**

## **RAPPORTS N° 23/5-001>004 ET 032**

- Convention de partenariat entre la Ville de Saint-Denis et l'association « De la Réunion aux Grandes Écoles »
- Convention de partenariat entre la Ville de Saint-Denis et l'Association nationale pour le Développement du Service civique Solidarité Séniors
- Avenant n° 1 à la convention de partenariat entre la Ville de Saint-Denis et le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF Réunion)
- Attribution d'une aide aux jeunes dionysiens âgés entre 6 et 30 ans pour la concrétisation de leurs projets
  - Mise en place du permis de conduire citoyen et solidaire

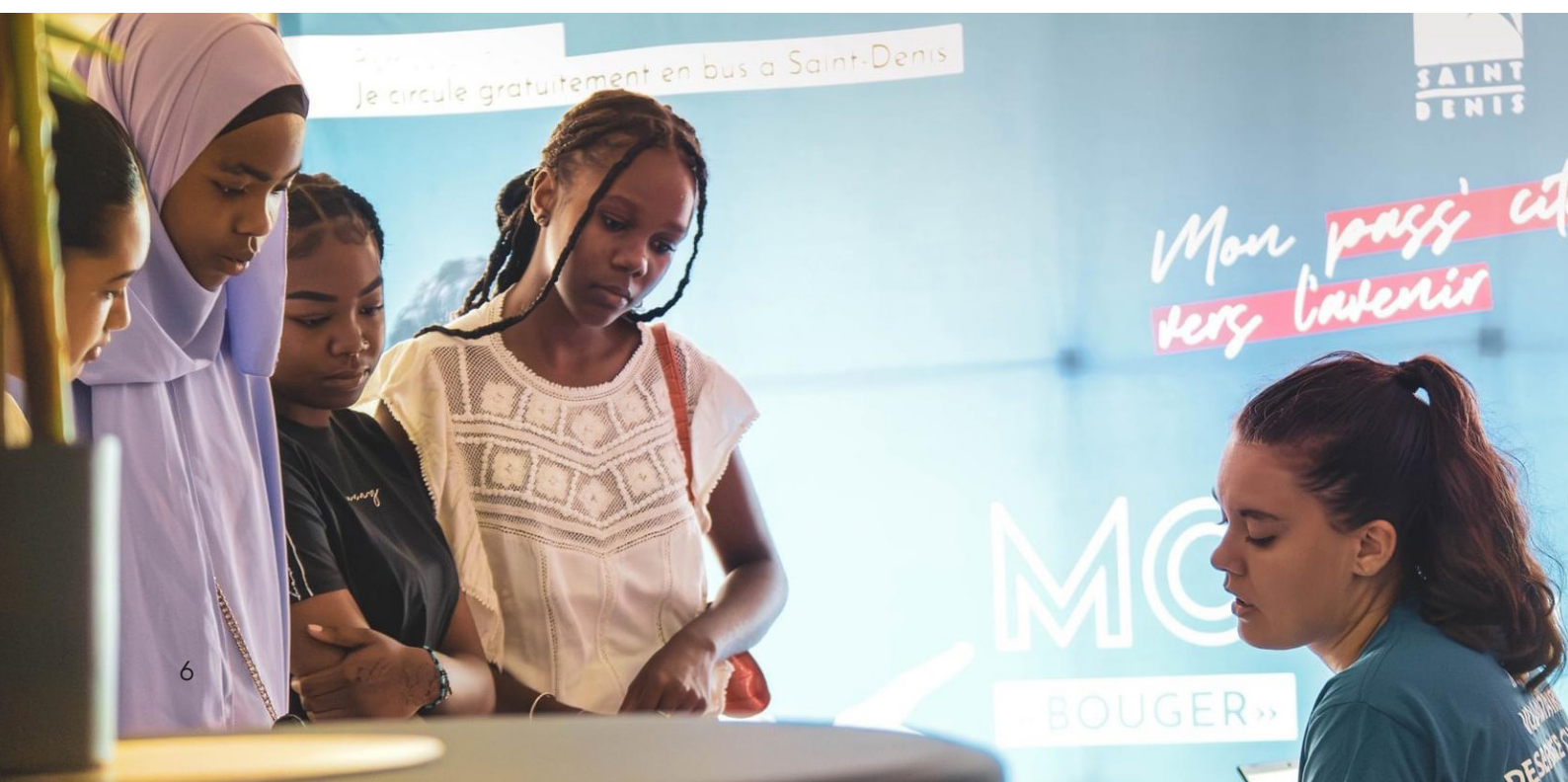
# LES CONTRATS D'APPRENTISSAGE EN ROUTE VERS LA RÉUSSITE PROFESSIONNELLE

*La formation en alternance est un dispositif idéal pour accompagner nos jeunes et les intégrer sur le marché du travail le plus rapidement et le plus naturellement possible, notamment face à un contexte économique toujours sous haute tension. L'apprentissage leur permet de mieux appréhender et de s'approprier à leur rythme un futur environnement professionnel. Les contrats d'apprentissage sont considérés comme une opportunité de travailler sur l'égalité professionnelle ou encore sur les métiers dits genrés.*

Il permet aux jeunes, âgés de 16 à 30 ans, d'acquérir des connaissances théoriques dans un domaine précis et de pouvoir les mettre en application directement sur le terrain. L'apprentissage n'a cependant pas de limite d'âge concernant les personnes en situation de handicap. En effet, depuis 2021, la Ville de Saint-Denis a signé une convention avec les Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique. Ils permettent d'offrir à tous les jeunes volontaires une expérience en faveur de l'intérêt général.

Depuis 2018, Saint-Denis a engagé 1 340 000 euros pour un total de 86 apprentis. En effet, depuis lors, la ville avait mis un effort budgétaire d'environ 250 000 euros par an, notamment pour la rémunération de ces jeunes apprentis. Au 31 juillet 2023, la Ville comptait 24 apprentis dont 12 en situation de handicap. Chaque année, le nombre de recrutement est égal ou similaire au nombre d'apprentis sortants.

Pour cette rentrée 2023, la Ville signe le recrutement de 8 nouveaux apprentis. Et, en raison des modifications des conditions de financement pour les contrats d'apprentissage par le CNFPT qui ne prendra plus en charge les frais de formations des apprentis, la Ville s'engage, elle, à prendre en charge le cout total des frais de formation des 8 nouveaux apprentis. û



## « DE LA RÉUNION AUX GRANDES ÉCOLES »

Dans le cadre du Plan Ambition Jeunesse, la Ville de Saint-Denis a conclu un nouveau partenariat avec l'association « de La Réunion aux Grandes Écoles ». Par ce biais, Saint-Denis, Ville Active, souhaite accompagner les étudiant.e.s dionysien.ne.s qui ont choisi de poursuivre leur cursus scolaire au sein de grandes écoles métropolitaines.

Sous le déploiement du dispositif « Ankraz », le chef-lieu leur offre ainsi des opportunités de stage au sein de la collectivité afin de favoriser le retour de ces jeunes sur notre île pour le développement du territoire. Saint-Denis s'engage ainsi à accueillir un minimum de trois stagiaires par an à compter de 2024.

Validée et signée lors du Conseil Municipal de ce vendredi 22 septembre, cette convention sera conclue pour une durée de trois ans et pourra faire l'objet d'un renouvellement.

## PERMIS DE CONDUIRE CITOYEN ET SOLIDAIRE

Saint-Denis, Ville Ambitieuse, soucieuse du bien-être de ses habitants, a pour objectif de réduire les inégalités. C'est pourquoi, elle souhaite accompagner les jeunes dionysiens dans leurs démarches d'insertion socio-professionnelle pour ainsi devenir plus autonome.

Dans la continuité de ses valeurs, Saint-Denis a mis en place un dispositif qui permettra aux jeunes dionysiens de 18 à 26 ans d'obtenir leur permis de conduire en contrepartie d'une émission de bénévolat de 100 heures dans une association dionysienne, qu'elle soit sociale, sportive, culturelle.

Qui dit permis de conduire, dit mobilité, dit liberté. C'est pourquoi, la Ville a à cœur d'accompagner les jeunes à prendre leur indépendance et leurs responsabilités et ainsi à s'insérer pleinement dans leur vie d'adulte. Cet envol leur ouvrira plus facilement les portes de l'emploi.

D'autre part ce permis de conduire citoyen et solidaire s'intègre dans la volonté de la mandature de rendre les citoyen.ne.s acteur.rice.s de leur territoire. En effet, Saint-Denis souhaite favoriser l'engagement bénévole et l'épanouissement personnel, à l'instar du Conseil des Jeunes Dionysiens.

Cette aide au financement au permis de conduire sera notamment chapoté par le CCAS de la Ville. Elle sera directement versée aux auto-écoles, après examen des dossiers.





# LES BOURSES DE VOYAGE JEUNES

## “ LES VOYAGES SONT L'ÉDUCATION DE LA JEUNESSE ”

*Toujours dans un souci d'engagement pour la jeunesse dionysienne, Saint-Denis renouvelle l'expérience des bourses de voyages afin d'offrir une mobilité plus accessible et plus solidaire. La mobilité fait notamment partie de l'un des cinq piliers du Plan Ambition Jeunesse, dans lequel s'intègre en effet cette expérience. Cette dernière vise à améliorer leurs perspectives d'avenir, à mieux s'insérer dans la vie active socio-professionnelle et ainsi à créer leur propre bonheur.*

Au-delà de la mobilité, la mandature souhaite plus globalement ouvrir le champ des possibles à tous ces jeunes dionysiens en leur offrant la possibilité de s'ouvrir sur le monde, de s'enrichir et de s'épanouir. Par le biais de la bourse de voyage, Saint-Denis, ville ambitieuse, permet à ces jeunes, désireux de découvrir différentes cultures, de concrétiser leurs projets qu'ils soient culturels, sportifs, pédagogiques et économiques.

Ainsi, pour la période allant du mois d'octobre 2023 au mois de janvier 2024, 62 jeunes de 6 à 30 ans se verront offrir une aide financière. Pour un budget total de 28 000 euros pour la Ville. Chaque bourse de voyage peut aller de 300 à 500 euros, selon le quotient familial. Depuis sa création en 2015, plus de 1800 ont pu partir à la conquête et à la découverte de plus de 30 pays différents.



*Mon pass' citoyen  
vers l'avenir*

# MOBILITÉ

«BOUGER»

- BOUGER LOCAL
- BOUGER À L'INTERNATIONAL
- LA MOBILITÉ DES INSTITUTIONS

## DÉVELOPPEMENT DU SERVICE CIVIQUE SOLIDARITÉS SÉNIORS



Les jeunes et les séniors sont les deux piliers de cette mandature. C'est pourquoi, Saint-Denis a souhaité, en partenariat avec le CCAS de la Ville, proposer un Service Civique Solidarité Seniors (SC2S).

La participation citoyenne est une valeur primordiale pour la Ville, d'autant plus si elle est peut être mise à profit de nos aînés. En effet, Saint-Denis, ville d'hyper-proximité, met un point d'honneur à l'engagement, sous toutes ses formes. C'est notamment pourquoi, SC2S et Saint-Denis ont décidé de mettre en place un parcours pour ces jeunes, décliné à travers diverses actions, afin de les encourager à relever les défis qui les attendent.

En France, 900 000 séniors souffrent de solitude sur l'ensemble du territoire. Cependant, chacun d'entre eux s'accordent à dire que la présence des jeunes leur apporte une touche de bonheur et de bien-être au quotidien. Le but est aussi de « construire ensemble », de partager les expériences de chaque génération et recréer du lien en palliant les différences intergénérationnelles.

Au-delà d'être solidaire avec nos seniors, ce service civique permet à nos jeunes d'acquérir de nouvelles compétences, des savoir-faire et des savoir-être. Il leur permet ainsi d'ouvrir le champ des possibles, aussi bien personnellement que professionnellement. Il s'agit d'une véritable clé vers l'autonomie et l'entrée dans la vie d'adulte.

## PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET LE MEDEF

La ville de Saint-Denis et le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) de La Réunion ont conclu un partenariat dans le cadre du Plan Ambition Jeunesse depuis 2021. Saint-Denis souhaite davantage marquer sa volonté de déployer des politiques publiques de jeunesse agiles, transversales et ambitieuses.

Ainsi, ensemble, les deux partenaires souhaitent mettre en œuvre un véritable parcours d'accompagnement pour les jeunes dionysiens afin de faciliter leur insertion socio-professionnelle.

Pour appuyer cette volonté partenariale, Saint-Denis, Ville active, s'engage également à développer ses liens avec les autres partenaires du PAJ afin d'identifier des jeunes de moins de 26 ans, comme des volontaires en Services Civiques, des étudiants, des jeunes diplômés, accompagnés par les Missions Locales ou Pôle Emploi, et ainsi leur proposer des jobs dating.







# **ÉCOLE DU BONHEUR**

## **ACQUISITION DE MOBILIERS SCOLAIRES ET DE RESTAURATION POUR LES ÉCOLES PUBLIQUES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES**

**RAPPORT N° 23/5-009**

Acquisition de mobiliers scolaires et de restauration pour les écoles publiques maternelles et élémentaires

# DE NOUVEAUX MOBILIERS POUR NOS PETITS DES ÉCOLES OÙ IL FAIT BON D'APPRENDRE

*Saint-Denis, ville ambitieuse, a à cœur d'offrir les meilleures conditions à ses citoyens. Afin d'améliorer le confort et le cadre de vie de nos enfants dans leurs établissements scolaires, Saint-Denis, sous l'égide de l'École du Bonheur, a décidé de renouveler son mobilier scolaire et de restauration. En effet, l'un des axes de ce projet éducatif global n'est autre que le confort et le cadre de vie.*



Ces facteurs vont avoir une influence directe sur l'épanouissement, la motivation et le développement. Ainsi, améliorer l'environnement de nos enfants permettra de les rendre plus épanouis au quotidien. C'est pourquoi, les éléments anciens ou abîmés des écoles publiques maternelles et élémentaires seront ainsi remplacés par des biens plus récents.

Réaménager les espaces scolaires permet de mieux répondre aux besoins réels des enfants. Ces derniers pourront ainsi construire plus aisément leur propre bonheur. L'École du Bonheur se veut être un dispositif répondant au mieux à leurs attentes et besoins.

A noter, que plus de 600 000 euros sont également alloués chaque année pour équiper les classes de nos enfants dionysiens."



## CHIFFRE CLÉ

**600 000 EUROS** ALLOUÉS CHAQUE ANNÉE POUR ÉQUIPER LES CLASSES DE NOS ENFANTS DIONYSIENS









# **LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS**

## **CONVENTION ENTRE LA VILLE DE SAINT-DENIS ET LA LIGUE CONTRE LE CANCER POUR LA CRÉATION D'ESPACES SANS TABAC**

**RAPPORT N° 23/5-011**

Lutte contre les addictions

Convention entre la Ville de Saint-Denis et la Ligue contre le Cancer pour la création d'espaces sans  
tabac

# CRÉATION D'ESPACES SANS TABAC

## LE TABAC, 1<sup>ÈRE</sup> CAUSE DE MORTALITÉ ÉVITABLE

*Saint-Denis, ville fraternelle, est fortement engagée depuis plus de 5 ans, dans un plan de lutte contre les addictions. Cette volonté s'est notamment renforcée avec la création d'une Direction de la Santé Publique par la nouvelle municipalité en 2020. L'objectif est de mieux accompagner les citoyens dans la prise en compte des enjeux de santé.*

Le tabagisme est une cause évitable de mortalité en France, avec 73 000 décès par an, dont 45 000 par cancer. Or La Réunion compte à l'heure actuelle plus de 120 000 fumeurs. C'est pourquoi, Saint-Denis, a voulu s'associer à la Ligue contre le cancer pour mettre en place le label « espace sans tabac » sur son territoire. Lancé et porté au niveau national depuis 2012, ce label a pour vocation de proposer en partenariat avec les collectivités, la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac. Ils permettent de dénormaliser le tabac et ainsi à changer petit à petit les attitudes face à ce qui habituellement considéré comme un comportement normal et acceptable.



**ESPACE SANS  
TABAC**

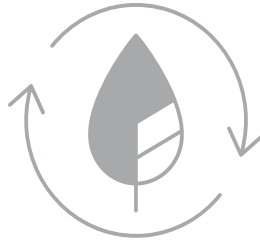


Saint-Denis lance ainsi la démarche dans un premier temps dans deux établissements publics, l'Office Municipal des Sports et l'école municipale de musique Loulou Pitou. Toujours pionnière dans ses actions, la Ville sera ainsi la première collectivité publique à s'engager dans ce label, visant à réduire l'accès aux produits du tabac, notamment pour les jeunes, protéger les non-fumeurs ou encore aider les personnes souhaitant s'arrêter. Ces espaces sans tabac ont également une portée écologique. Saint-Denis, Ville verte et durable, tend à protéger son environnement.









# **PLAN NATIONAL DE RÉSORPTION DES DÉCHARGES LITTORALES**

## **RAPPORT N° 23/5-012**

Plan national de résorption des décharges littorales - Décharge de la Jamaïque

Approbation du projet

Autorisation de lancer une consultation et de signer les marchés

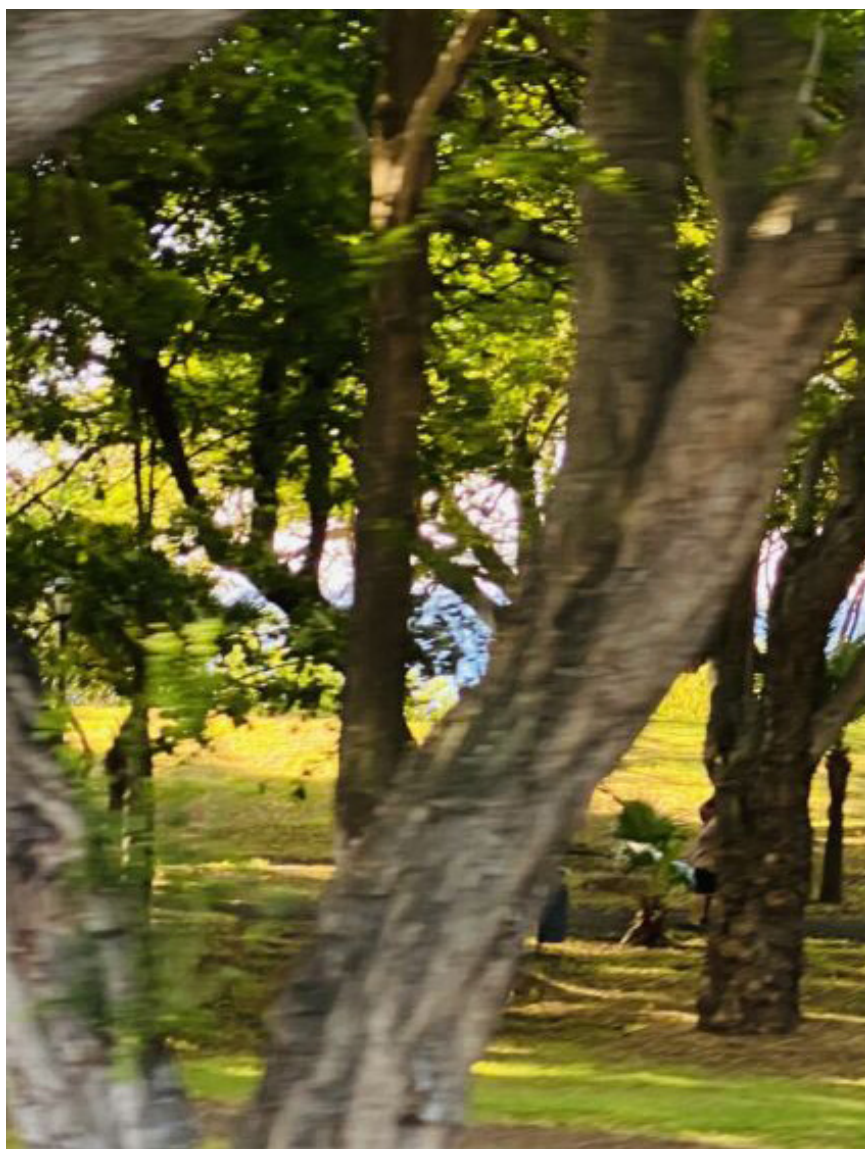


# RÉHABILITATION DE LA DÉCHARGE DE LA JAMAÏQUE

## LUTTER CONTRE LA POLLUTION NOTAMMENT LA PROLIFÉRATION DES PLASTIQUES DANS L'OcéAN.

*La décharge de la Jamaïque a été recensée comme prioritaire sur le plan national de résorption des décharges littorales, avec plus de 920 000 m<sup>3</sup> de déchets.*

Saint-Denis, Ville écologique, a été missionnée pour réhabiliter cet espace de 8 hectares, accompagnée de la DEAL (Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement), l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement) afin que les travaux se déroulent dans les meilleures conditions et dans les meilleurs délais. L'ancienne décharge devrait laisser place à la nouvelle avant le 31 décembre 2025.



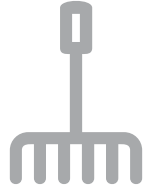
Or, pour lancer officiellement le début des travaux, les différents coûts de l'opération se doivent d'être validés. Le coût prévisionnel définitif de la réhabilitation s'élève désormais à 8,4 millions d'euros, dû à l'augmentation des matières premières, de leur acheminement. Ce nouveau montant a été validé lors du conseil municipal du vendredi 22 septembre. La consultation et la signature des marchés pourront ainsi être lancés.











# **FOURNITURE DE VÉGÉTAUX DE LA PÉPINIÈRE ET DE MATÉRIELS HORTICOLES**

UNE NAISSANCE, UN ARBRE

**RAPPORT N° 23/5-013**

Fourniture de végétaux de pépinière et de matériels horticoles

# UNE NAISSANCE, UN ARBRE

## LA NATURE, ÉLÉMENT CLÉ POUR MIEUX VIVRE

*Écologie, environnement et biodiversité sont autant de sujets qui se doivent d'être pris en compte par les politiques publiques. Elles se doivent de faire face aux mutations urbaines et aux enjeux environnementaux. C'est pourquoi la ville de Saint-Denis a pris un virage sec vers une transformation vers une ville verte et durable. Améliorer le cadre de vie quotidien des Dionysien.ne.s et ainsi contribuer à leur bonheur, voilà l'essence même de la mandature.*

En février 2021, la Ville de Saint-Denis a lancé le projet « une naissance, un arbre ». Le but de ce projet écologique est qu'à chaque naissance d'un.e petit.e Dionysien.e, un arbre prenne également vie sur le territoire dionysien. A ce jour, 5 000 arbres ont été plantés au Cœur Vert Familial, soit près de 2 400 arbres par an.

La mandature souhaite faire de Saint-Denis une véritable oasis de fraîcheur. Embellir et verdir la ville telle est sa volonté pour ainsi mieux accueillir les Dionysien.ne.s au quotidien et leur offrir un territoire propice à l'épanouissement. Ce sont ainsi plus de 12 000 arbres qui devraient voir le jour sur les six années à venir, pour, à termes, devenir LA ville jardin tant espérée.

Cependant, comme les ressources des plantes endémiques et indigènes peuvent être rares et que leur temps de croissance peut être long, il est primordial d'anticiper leur production en amont. La Ville a donc fait l'acquisition de plantes à massifs, décoration, fruitiers, arbres et arbustes qui seront plantés dans le cadre de ce projet qui vise à préserver son patrimoine végétal, sa biodiversité et à embellir son territoire.

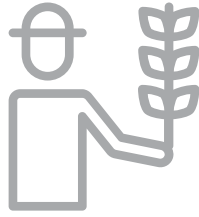












# **RECONQUÊTE DE TERRAINS COMMUNAUX POUR L'INSTALLATION DE NOUVEAUX AGRICULTEURS**

## **RAPPORT N° 23/5-015**

Reconquête de terrains communaux  
pour l'installation de nouveaux agriculteurs

Résiliation amiable et anticipée de bail rural - CE 692 / chemin José Michel - Montagne 15ème

# À LA RECONQUÊTE TERRAINS COMMUNAUX POUR INSTALLATION D'AGRICULTEURS

*Dans un contexte de crises climatique, sociale, sanitaire et diplomatique successives, la souveraineté alimentaire se doit d'être au cœur des préoccupations de capitale ultramarine. C'est notamment pourquoi, Saint-Denis, Ville Agricole, a l'ambition de redynamiser la production et d'améliorer les systèmes alimentaires dionysiens tout en créant de l'emploi et préservant sa volonté d'hyper-proximité.*

Le chef-lieu souhaite ainsi favoriser l'installation d'une centaine de nouveaux agriculteurs avec des pratiques durables et respectueuses de l'Homme et de l'environnement. Par ce biais, Saint-Denis fait également marcher l'économie locale en donnant la possibilité aux agriculteurs peï d'exploiter leurs ressources sur des parcelles mises à disposition par la ville.

Dans l'objectif d'une ville plus verte, plus autonome et plus durable, Saint-Denis met ainsi à disposition environ 130 hectares pour des baux ruraux, part également à la conquête des friches et accompagne les porteurs de projet dans leur installation.





La Ville a entamé une collaboration avec la SAFER afin de régulariser certaines situations, de faciliter les départs volontaires, de transmettre des exploitations et d'encadrer des agriculteurs restants pour s'assurer de la bonne exploitation des terres.

Huit parcelles sont en cours de réattribution à la suite de départs à la retraite, de décès et de résiliations amiables. En parallèle, l'installation des agriculteurs se poursuivra, à la fois sur les terrains libérés et sur les nouvelles parcelles aménagées. En 2022, 12 nouveaux agriculteurs et 2 associations ont été installés sur du foncier communal. Pour ce début 2023, ils étaient 7 et seront entre 2 et 6 fin 2023, début 2024. Les études liées à la structuration de la zone Valiamée sont en cours. Cette zone pourrait accueillir ses premiers exploitants dès 2024. En valorisant ces 36 hectares, la Ville pourra ainsi y installer entre 9 et 15 nouveaux agriculteurs.











# **FAVORISER LE PARCOURS RÉSIDENTIEL DES DIONYSIEN.NES**

## **RAPPORT N° 23/5-016**

Favoriser le parcours résidentiel des Dionysiens

Convention entre la CINOR et la Ville de Saint-Denis pour l'accèsion à la propriété des LTS communaux (2023-2025)

# FAVORISER LE PARCOURS RÉSIDENTIEL

## SE SENTIR BIEN CHEZ SOI, L'UNE DES PRIORITÉS DE LA MANDATURE

*L'accès au logement et à la propriété sur le territoire dionysien est devenu l'une des priorités de la municipalité dionysienne. La Ville consacre ainsi un budget de 270 000 euros par an à sa politique de l'habitat.*

### LES LOGEMENTS TRÈS SOCIAUX (LTS)

Le taux de propriétaires est actuellement à plus de 50% sur l'ensemble de la Réunion, alors qu'à Saint-Denis, seulement 30% des habitants sont propriétaires de leurs logements. C'est pourquoi le chef-lieu s'est fixé comme objectif d'augmenter le nombre de propriétaires sur son territoire.

Avoir sa kaz à terre est pour grand nombre de Dionysien.ne.s l'accomplissement de toute une vie, un signe de sécurité. La Ville de Saint-Denis offre ainsi la possibilité à ses administrés d'acquérir la maison où ils ont vécu toute leur vie, où ils ont construit leur avenir ou encore fondé leur famille. La Ville propose à des locataires aux très faibles revenus d'acquérir leur habitation à un prix très coûtant, au prorata du nombre d'années habitées dans le logement. Les prix des logements peuvent ainsi varier entre 4 600 euros et 31 000 euros, hors frais de notaire.

Au total, la ville dispose de 33 groupes d'habitation sur l'ensemble du territoire, dont 525 Logements Très Sociaux (LTS). 29 LTS ont d'ores et déjà été vendus, dont 14 sur le 1<sup>er</sup> semestre 2023. 22 autres locataires occupants dont 10 ont déjà réglé les frais de notaire devraient signer au mois octobre 2023 les actes de vente.

Au-delà d'un prix attractif, la municipalité a également mis en place le chèque primo-accédant. Cette aide consiste à participer aux frais d'acquisition à hauteur de 2500 à 5000 euros, en fonction de la composition du foyer et de ses ressources fiscales. Les familles doivent être domiciliées à Saint-Denis depuis au moins 5 ans à la date de la demande et ne jamais avoir été propriétaires sur le territoire français.

Une première commission a eu lieu, retenant 26 bénéficiaires pour un montant total de 77 500 euros. Cependant ces dispositifs de la ville ne suffisent pas toujours à accompagner les habitants dans leurs démarches d'acquisition. C'est pourquoi la CINOR, la CAF, le Département ou encore Action Logement Service offrent également des aides pour permettre l'accès à la propriété aux Dionysien.ne.s.

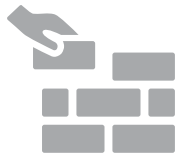












# **ÉLABORATION D'UN NOUVEAU SCHÉMA DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES LOGEMENTS SOCIAUX**

## **RAPPORT N° 23/5-017**

Favoriser le parcours résidentiel des Dionysiens

Convention de partenariat entre la Ville de Saint-Denis et l'AGORAH pour l'élaboration d'un nouveau schéma  
de construction et de réhabilitation des logements sociaux

# RÉHABILITATION DE LOGEMENTS SOCIAUX MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU SCHEMA DE CONSTRUCTION

*Au 31 mars 2023, la Réunion comptabilise près de 41 000 demandes de logements sociaux. La demande ne cesse d'aller crescendo notamment dans la Ville-capitale qui compte 38% de logements sociaux sur son territoire, bien au-delà de l'obligation légale de 25%.*

La municipalité de Saint-Denis souhaite poursuivre ses initiatives pour développer des offres diversifiées que ce soit des logements sociaux, des résidences dédiées aux jeunes, aux seniors ou encore aux jeunes actifs n'ayant pas les ressources suffisantes pour louer dans le parc privé. Face à un contexte de crises à répétition, force est de constater que le secteur de la construction et du bâtiment est, à ses dépens, au ralenti.

La ville a ainsi souhaité mobiliser tous les acteurs de l'aménagement du territoire, que ce soit les bailleurs sociaux, les représentants des entreprises du bâtiment ou encore les représentants des chambres consulaires. Un premier état des lieux a pu être établi afin de se rendre compte de la flambée des prix des matériaux, responsables de l'augmentation des coûts de construction.



Dans un premier temps, l'idée était de mettre en place une coopérative d'achats, avant de travailler conjointement sur l'élaboration d'un nouveau concept de construction et de réhabilitation des logements sociaux, toujours dans une démarche de développement durable. Les bailleurs ont proposé des projets qui serviront d'expérimentations afin d'élaborer des solutions concrètes opérationnelles et moins chères.

La ville a rencontré l'AGORAH en mai dernier afin de lui présenter le projet et par la suite lui demander de l'accompagner dans l'animation d'ateliers de travail.











# **PRÉFIGURATION D'UN CENTRE SOCIAL DU CHAUDRON DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉNOVATION URBAINE DU CHAUDRON (RUCH)**

## **RAPPORT N° 23/5-028**

Convention territoriale globale (CTG)

avec la Caisse d'Allocations familiales (CAF) de la Réunion

Politique en faveur des familles dionysiennes

Centre Social du Chaudron dans le cadre du projet de Rénovation urbaine du Chaudron (RUCH)

Lancement de la préfiguration visant à la mise en place  
d'une structure d'animation de la vie sociale en faveur des habitants

# PRÉFIGURATION DU CENTRE SOCIAL DU CHAUDRON

## UNE DYNAMIQUE EN FAVEUR DU COLLECTIF

*La mandature poursuit ses actions afin de sans cesse améliorer le confort de vie au quotidien des Dionysien.ne.s. Le premier schéma territorial d'animation de la vie sociale a été validé en juin 2023 dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) qui lie la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Il permet de fixer les objectifs et les priorités pour chacun des quartiers de Saint-Denis, en faveur de l'animation de la vie sociale.*

Dans cette logique, Saint-Denis a à cœur de développer des centres sociaux dans sur son territoire. Structures de proximité, elles nourrissent le lien social et construisent de meilleures conditions de vie. Portées par les habitant.e.s eux.elles-mêmes, elles permettent également d'animer le débat démocratique.

Au-delà des trois centres sociaux actuels, un autre est en préfiguration, validé lors du dernier CTG. La Caf sera sollicitée pour accompagner financièrement, à hauteur de 40 000 euros, et techniquement la phase de préfiguration de ce nouveau projet de centre social afin d'en faciliter la réussite. Cette démarche aura lieu tout au long de l'année 2024.

Le centre social du Chaudron s'intègre dans le Projet de Renouvellement Urbain du Chaudron (RUCH) et a ainsi pour but de participer à la transformation du quartier. Cette nouvelle structure va permettre aux citoyens de se rassembler, d'échanger et de se mobiliser pour mettre en place de nouvelles actions pour améliorer leur cadre de vie. L'idée est de favoriser une certaine dynamique en faveur du collectif.













# **CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ PROVISOIRE À BUTOR/SAINTE-CLOTILDE**

## **RAPPORT N° 23/5-033**

Construction d'un marché provisoire (secteur Butor/ Sainte-Clotilde)

Approbation du projet

Autorisation de lancer la consultation et de signer les actes

Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien

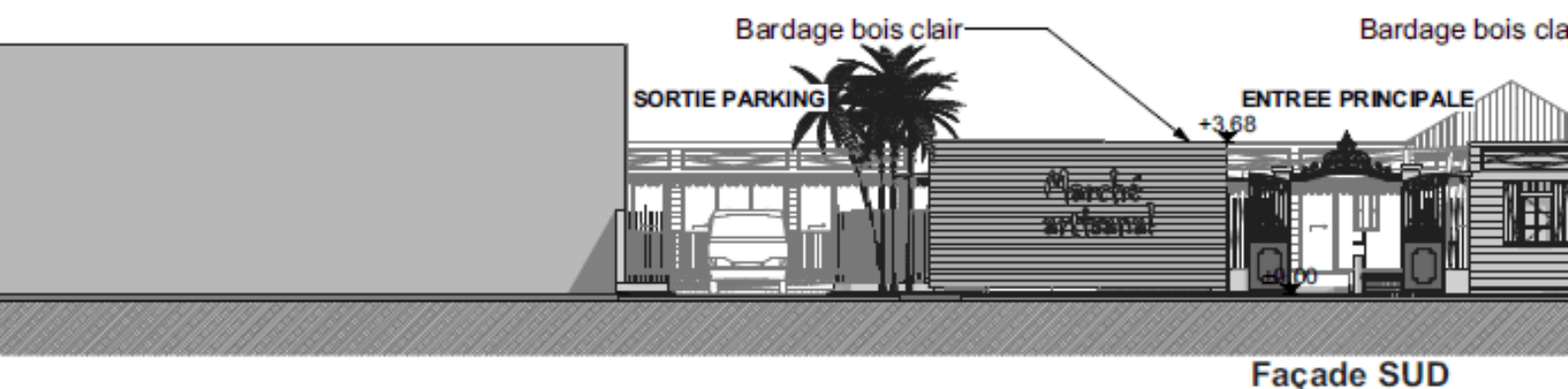
à l'Investissement local (DSIL) 2023

# PRÉSERVER L'ARTISANAT PÉI ET MAINTENIR LA VIE ÉCONOMIQUE DE NOS FORAINS

Construite entre 1864-1866, la halle du Grand Marché fait partie des monuments de Saint-Denis classés historiques. Bien que la ville ait régulièrement réalisé des travaux pour conserver cette bâtisse en fonte et fer, cette dernière va de nouveau faire peau neuve. La mandature souhaite faire de cet espace emblématique de la ville de Saint-Denis, un lieu culturel et gastronomique de référence sur notre territoire.

En attendant la requalification des lieux, la ville s'est engagée à offrir un marché provisoire et ainsi permettre aux 16 familles de forains de poursuivre leur activité dans de meilleures conditions. La délocalisation vers le marché provisoire situé sur le secteur du Butor / Sainte-Clotilde se fera entre le 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestre 2024.

Pour l'heure, les coûts des travaux s'élève à 1 900 000 euros. Parmi cette enveloppe budgétaire, 1 000 000 d'euros, soit plus de la moitié, ont été subventionnés par l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement local (DSIL) 2023.

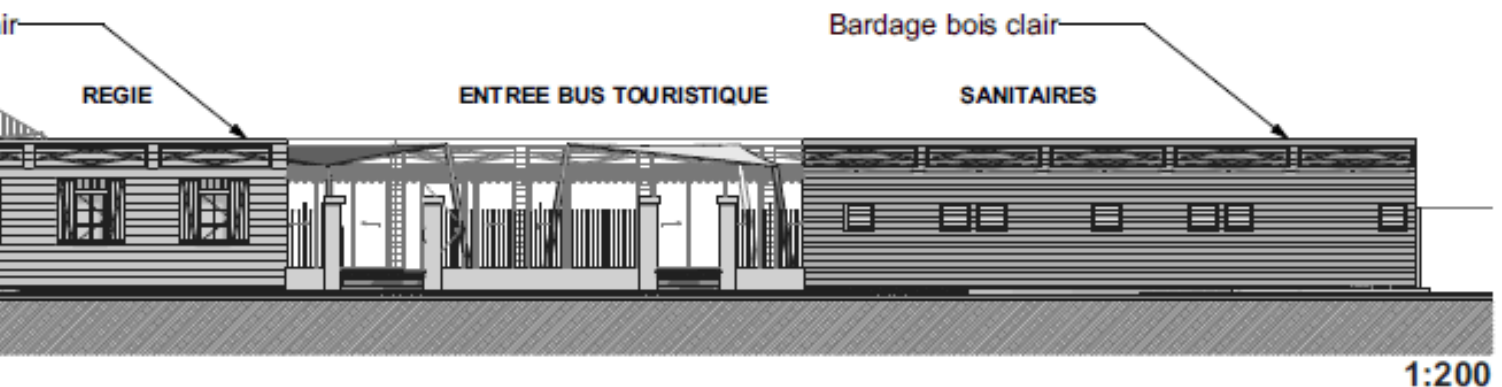




Le nouveau marché sera composé de 17 stands de 40m<sup>2</sup> chacun, où les artisans pourront vendre leurs produits. Un module de restauration, 6 sanitaires et une quarantaine de places de parking viendront compléter l'offre. Toujours dans une volonté d'hyper-proximité, Saint-Denis souhaite offrir un lieu fonctionnel, sécuritaire et agréable. Il permettra aux forains d'accroître la notoriété de leur savoir-faire à d'autres quartiers.

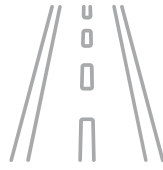
Soucieuse de préserver l'artisanat peï, la ville s'est engagée à maintenir la vie économique de ces forains. C'est pourquoi, elle poursuivra collectivement et individuellement les rencontres afin de les accompagner au mieux dans leurs démarches administratives pour se positionner sur l'un des modules du nouveau site.

Une fois les travaux terminés, l'ancien espace du Grand Marché s'offrira une nouvelle vocation, en créant un lien fort avec le Centre d'Interprétation de l'Architecture du Patrimoine (CIAP) et l'activité du théâtre. Entre des espaces de restauration, une boutique éphémère artisanale, une librairie, un lieu dédié à la création ou encore à notre patrimoine, l'économie culturelle du territoire pourra reprendre ses droits. L'ancien bâtiment Gasparin va notamment être entièrement détruit afin de créer une place publique minéralisée, qui servira de nouvel accès et d'espace d'attente ombragé.









# **REQUALIFICATION DE LA RUE MAZAGRAN**

## **RAPPORT N° 23/5-035**

Travaux d'amélioration de voirie

Requalification de la rue Mazagran

Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre M18157

# LA RUE MAZAGRAN FAIT PEAU NEUVE

## UN NOUVEL ESPACE DE CIRCULATION, PLUS FLUIDE ET PLUS AGRÉABLE

*La rue Mazagran fait peau neuve. Après plus de 5 mois de travaux et près de 700 000 euros de budget, le quartier s'offre un nouveau visage. Les habitants du quartier et d'ailleurs pourront jouir d'un nouvel espace de circulation, plus fluide et plus agréable. Une piste cyclable a également été aménagée pour offrir de nouvelles possibilités aux citoyens et ainsi inciter les Dionysiens à favoriser la mobilité douce sur le territoire.*

Pour rappel, la Ville consacre un budget de plus de 5 millions d'euros par an pour les gros travaux de voirie. La requalification globale de cette voie passante du chef-lieu était devenue une nécessité. La circulation y était devenue compliquée. De nouvelles possibilités vont être offertes aux habitants, aussi bien pour les vélos avec la création d'une piste, que pour les piétons avec de nouveaux trottoirs.

Dans ce souci d'offrir une nouvelle image à la ville de demain, une image plus soignée, plus moderne et plus confort, d'autres voies du territoire ont également été réhabilitées. Que ce soit dans le quartier du Brûlé, de la Bretagne, du Moufia, de Champ fleuri, de Bois de Nèfles, de Bellepierre, du Chaudron ou encore de la Montagne, les voiries s'offrent une nouvelle jeunesse. Des pistes cyclables et des trottoirs ont notamment été créés afin de faciliter le quotidien des usagers.













# **DOTATION POUR LE GRAND PRIX DU ROMAN MÉTIS ET PRIX DU ROMAN MÉTIS DES LECTEURS**

**RAPPORT N° 23/5-037**

Grand Prix du Roman métis  
et Prix du Roman métis des Lecteurs  
Dotations 2023

# GRAND PRIX DU ROMAN MÉTIS DES LAURÉATS RÉCOMPENSÉS

*Le Grand Prix du Roman Métis, prix littéraire international, récompense chaque année depuis 2010 un roman francophone mettant en lumière les valeurs de diversité, d'échanges et d'humanisme, symboles de notre île.*

L'objectif de ce prix est également de promouvoir et stimuler la littérature réunionnaise et de dynamiser le lectorat réunionnais, en collaboration avec l'association « La Réunion des livres ». Ce prix vise aussi à renforcer les liens entre écrivains et éditeurs, en France et à l'international.

En 2022, ce prix a été attribué à l'auteure franco-mauricienne Ananda Devi pour son ouvrage *Le Rire des déesses*.

Dans la lignée de cette récompense, la Ville de Saint-Denis a lancé en 2017 un autre prix : le prix du Roman Métis des lecteurs de la Ville de Saint-Denis. La dernière lauréate de ce prix en 2022 est Ananda Devi pour le même ouvrage.

Chaque vainqueur de ces deux prix recevra respectivement la somme de 5 000 euros attribués par la Ville de Saint-Denis. La cérémonie de remise des prix aura lieu en décembre 2023.

Depuis 2010 également, un autre prix du Roman Métis des lycéens a été créé sans dotation et porté par l'Académie de la Réunion. En 2022, ce prix a été attribué à l'écrivain tunisien Yamen Manai pour son ouvrage *Bel abîme*.



*Ananda Dévi*

Lauréate 2022 du Grand Prix Roman Métis pour son ouvrage "Le rire des déesses."



ANANDA DEVI

LE RIRE DES  
DÉESSES

*rentrée littéraire*

ROMAN

GRASSET







**“ SILENCE ON LIT ! ”**  
**ACQUISITION DE DOCUMENTS**  
**POUR LES BIBLIOTHÈQUES ET**  
**MÉDIABUS.**

**RAPPORT N° 23/5-038**

Acquisition de documents pour les bibliothèques, les médiabus et l'opération « Silence, on lit ! »  
Autorisation de lancer une consultation et de signer les actes

# **SILENCE ON LIT !**

## **UN DISPOSITIF INNOVANT PENDANT LA PAUSE MÉRIDIENNE**

*En 2019, la Ville de Saint-Denis a adhéré à la charte de "Silence, on lit !", un dispositif innovant qui permet aux enfants des écoles de bénéficier d'un temps de lecture privilégié lors de la pause méridienne.*

Si au niveau national ce dispositif se décline par la classe, Saint-Denis, Ville ambitieuse, a fait le choix de l'appliquer non pas à des classes, mais à des écoles entières. Depuis 2019, le dispositif a pris de l'ampleur. Ce ne sont pas moins de 20 établissements scolaires du territoire qui pratiquent ce temps de lecture aujourd'hui. A termes, ce sont toutes les écoles dionysiennes qui bénéficieront de ce dispositif.

Au-delà de consacrer un temps au calme pour se poser, choisir un livre et lire, les enfants s'apaisent... Les témoignages d'enseignants parlent d'attention augmentée, de concentration améliorée...





Les enfants sont ainsi plus disposés à reprendre dans de bonnes conditions leur après-midi de classe.

Pour développer ce dispositif, la Ville souhaite, comme chaque année, acquérir de nouveaux documents, comme des livres, des DVDs, des Blu-ray. Ces ouvrages seront à retrouver dans les écoles de la Ville pour l'opération « Silence on lit », mais aussi en consultation publique à la Médiathèque François Mitterrand, des bibliothèques de quartier ainsi que deux médiabus du Réseau de Lecture Publique de la Ville.











*Capitale Outre-mer  
en Mouvement*

# DOSSIER DE PRESSE

UNE VILLE ENGAGÉE POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE SES HABITANT.ES

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023

## CONTACT MEDIAS

KARIM SAFLA  
Directeur adjoint de la Communication  
0692 25 85 01  
k.safla@saintdenis.re